

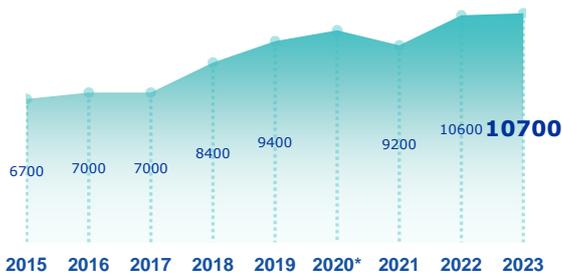


ENQUÊTE BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE 2023

DÉPARTEMENT DE L'ALLIER

STATISTIQUES, ÉTUDES ET ÉVALUATION

Les projets de recrutement



*En raison du contexte sanitaire, les résultats de l'enquête sur l'année 2020 ne sont pas représentatifs

+ 100



des projets ne sont pas liés à une activité saisonnière



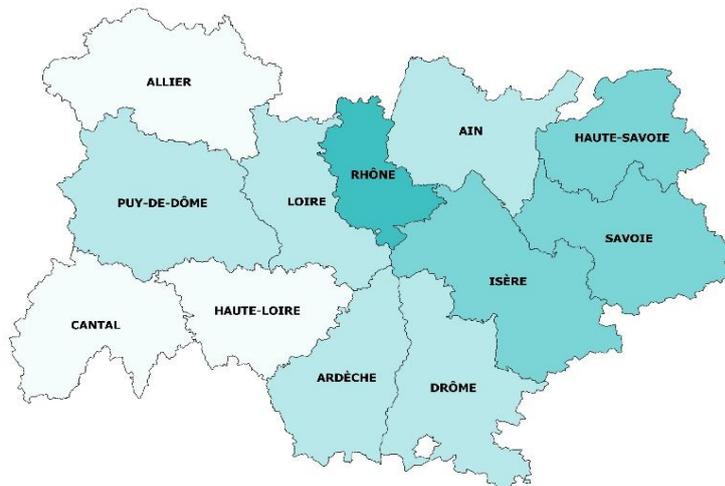
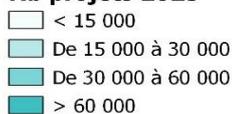
des projets sont jugés difficiles à réaliser par les employeurs



des établissements envisagent de recruter

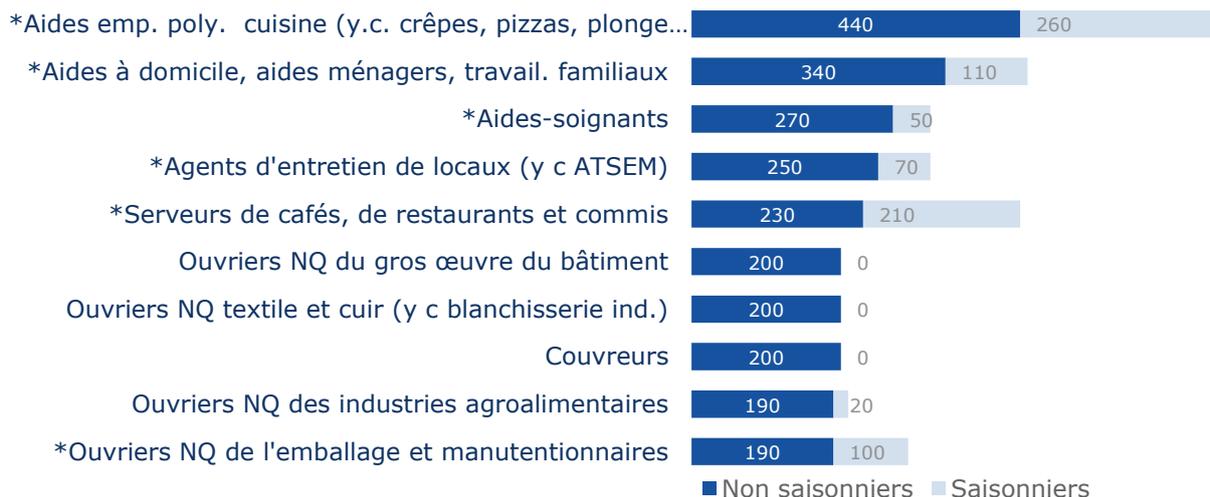
Répartition par département

Nb projets 2023



TOP 10 des métiers non saisonniers (H/F)

Les métiers précédés d'une * font également partie du TOP 10 des métiers non saisonniers régionaux.

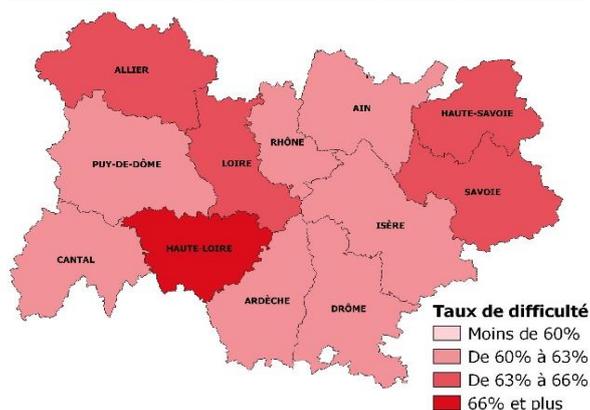


Répartition par secteur d'activité



Les difficultés de recrutement

Part de projets jugés difficiles par département



Par secteur d'activité



Les métiers difficiles à pourvoir

Métiers classés par taux de difficulté décroissant

Métier	Projets 2023	dont difficiles	% difficiles		% saisonniers
			DT	Région	
Plombiers, chauffagistes	180	180	100%	90%	7%
Couvreurs	200	200	99%	92%	1%
Aides à domicile, aides ménagers, travail. familiaux	450	440	99%	87%	24%
Ouvriers NQ du gros œuvre du bâtiment	200	200	97%	71%	0%
Conducteurs routiers et grands routiers	130	120	94%	72%	12%
Aides-soignants	330	300	90%	78%	17%
Tech. et AM de la maintenance et de l'environnement	130	110	89%	76%	0%
Caissiers, pompistes	120	100	78%	53%	45%
Ouvriers NQ des TP, du béton et de l'extraction	120	90	77%	67%	35%
Employés de l'hôtellerie	350	250	72%	66%	69%

Lecture: Plombiers, chauffagistes est le métier qui présente le plus de projets jugés difficiles sur le territoire. 100% des projets de recrutement de ce métier sont jugés difficiles sur le territoire contre 90% au niveau régional. Par ailleurs, 7% des projets de ce métier dans ce territoire sont liés à une activité saisonnière.

MÉTHODOLOGIE

Le champ de cette enquête est le même que celui de l'enquête 2022, soit :

- les établissements relevant de l'Assurance chômage,
- les établissements de 0 salarié ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours des 12 derniers mois,
- les établissements du secteur agricole,
- les établissements du secteur public relevant des collectivités territoriales (communes, régions...),
- les établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles...).

L'enquête porte donc sur l'ensemble des employeurs hors administrations de l'État (Ministères, Police, Justice...) et entreprises publiques (Banque de France...). Cette définition correspond au total à 303 103 établissements en Auvergne-Rhône-Alpes (extraits du répertoire SIRENE), dont 231 400 ont été interrogés cette année.

Près de 47 700 établissements ont répondu au questionnaire en Auvergne-Rhône-Alpes. Les résultats ont ensuite été redressés pour être représentatifs de l'ensemble des établissements de la région. La reproduction des renseignements contenus dans cette étude est autorisée sous réserve d'en mentionner la source.

Directeur de la publication : Frédéric TOUBEAU,
 Directeur Régional Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes
Rédaction : Service Statistiques, Etudes et Evaluation
 Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes
Réalisation : Services Statistiques, Etudes et Evaluation,
 Communication, Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes
Contact : stat.ara@pole-emploi.fr

EN SAVOIR +

Retrouvez l'ensemble des publications sur : www.observatoire-emploi-ara.fr